

PREFECTURE DU JURA

**Commune d'ARBOIS (39013)**

**Cartographie du risque « mouvements de terrain »  
(PPRn de la reculée d'Arbois)**

**A/ DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE**

Les communes d'Arbois, Mesnay et les Planches-près-Arbois sont situées dans l'une des vallées qui entaillent la bordure Nord des plateaux du Jura, appelée « reculée d'Arbois ».

Du point de vue géologique, on rencontre les formations suivantes :

- Les calcaires compacts qui constituent les falaises
- Les marnes et marno calcaires sur les pentes de la vallée
- Les formations superficielles récentes : alluvions des ruisseaux (notamment la Cuisance) et éboulis.

Les risques sont liés à deux types de mouvements recensés ou potentiels : l'instabilité des terrains marneux (glissements superficiels sur les pentes aggravés en présence d'eau), et les chutes de blocs et instabilité d'éboulis calcaires (pied de falaises notamment). On peut également relever des phénomènes karstiques avec la formation de dolines ou de cavités.

Du point de vue hydrologique, le fond de la vallée est drainé par la Cuisance dont les crues hivernales ou printanières peuvent être subites. Toutefois, aucun risque pour les activités humaines n'a été identifié.

Pour la délimitation des aléas, les paramètres suivants ont été retenus :

- a) L'intensité des phénomènes, basée sur l'importance des moyens techniques pour en réduire les causes ou les stabiliser.
- b) Leur gravité au plan des préjudices humains potentiels.

Les secteurs à forte pente ou soumis à fort risque d'éboulement ou de glissement de terrain sont classés en aléa fort (zone 1 du zonage réglementaire). Les secteurs à substrat marneux sensibles aux glissements en cas de travaux sont classés en aléa moyen (zone 2) et les autres secteurs en zone 3.

**B/ EXTRAITS CARTOGRAPHIQUES (3 planches)**

**Légende du plan de zonage**

Zone 1 : risque fort

Zone 2 : risque moyen

Zone 3 : risque faible à nul